

JOURNEE NATIONALE d'ACTIONS et de GREVE Dans la FONCTION PUBLIQUE

Face à une situation très dégradée, les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires de la Fonction Publique ont décidé d'appeler à une grande journée de grève et d'actions le jeudi 31 janvier 2013.

Par leur absence, CFDT, FO, UNSA, CFTC, semblent juger la situation non préoccupante !!

Les organisations syndicales considèrent que sur les enjeux essentiels, aucune réponse satisfaisante n'est apportée par le gouvernement et cela est inacceptable.

Nos salaires de base sont en chute libre ainsi que nos déroulements de carrière. La classification de compagnon, OPA hautement qualifié, est à son tour rattrapée par le SMIC. L'annonce de hausses des prix tous azimuts en ce début d'année va poursuivre l'érosion de notre pouvoir d'achat.

Sur l'emploi, si dans certains secteurs des créations vont dans le bon sens, globalement les suppressions de postes se poursuivent alors que la situation est particulièrement alarmante. Nous sommes en passe de gagner le déblocage des recrutements d'OPA sur l'Etat, poursuivons notre effort.

En juillet 2012, le premier ministre avait annoncé la fin de la RGPP mise en place

sous Sarkozy pour réduire les dépenses de l'Etat. Rappelons que cette politique a provoqué désorganisation et malaise dans l'ensemble de la Fonction Publique avec la poursuite du non remplacement de fonctionnaires partant à la retraite.

Qu'en est-il aujourd'hui ? En lançant le 18 décembre 2012 un audit des politiques publiques, le premier ministre JM Ayrault poursuit la même idéologie que son prédécesseur. La RGPP hérite de son clone, la MAP ; « Modernisation de l'Action Publique »



Austérité oblige et pour économiser 60 milliards d'euros sur le quinquennat, ce gouvernement utilise la même logique vis à vis de la Fonction Publique : réduction des crédits de

fonctionnement, poursuite des réductions d'effectifs, des réorganisations désastreuses....

Les OPA ainsi que tous les agents de la Fonction Publique paient le prix fort de cette politique d'austérité qui ne dit pas son nom.

De l'argent il y en a, mais décidément que ce gouvernement est frileux !

Nous n'avons pas d'autres choix que celui de l'action pour faire aboutir nos revendications.

**Le 31 janvier, le SNOPA CGT APPELLE TOUS les
OPA à se MOBILISER et AGIR**

Les salaires

❖ Chez les OPA :

La dégringolade se poursuit. Le blocage des salaires lié aux augmentations successives du SMIC, crée une situation inédite en mettant les trois premiers niveaux de notre grille salariale au SMIC !

La revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique, base de l'augmentation des salaires des OPA, n'a progressé que de 0,81 % de 2001 à 2011, alors que l'inflation a augmenté sur



un rythme de 2,1 % par an. La perte estimée par rapport à l'inflation est de 13 % !!

Au 1^{er} juillet 2012, l'ouvrier qualifié et l'ouvrier expérimenté sont à 1429,79 euros brut mensuel, le compagnon à 1432,41 euros brut mensuel avec un taux horaire de 9,40 euros.

Le SMIC brut mensuel étant lui de 1430,22 euros depuis le 1^{er} janvier pour un taux horaire de 9,43 euros.

Un tassement inacceptable de notre grille salariale

Année	Classifications	OPA	SMIC	Différence	Perte
1992	Ouvrier	1059,18 €	877,52 €	181,66 €	▶ 181,23 €
2013	Expérimenté	1429,79 €	1430,22 €	43 cts	
1992	Compagnon	1141 €	877,52 €	263,48 €	▶ 261,29 €
2013		1432,41 €	1430,22 €	2,19 €	

❖ Chez les fonctionnaires, c'est du pareil au même :

Voici les pertes de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} janvier 2000 :

- le point d'indice fonction publique est actuellement de **4,63 euros**, si celui ci avait suivi l'inflation il serait aujourd'hui à **5,23 euros**
- Un adjoint administratif de **catégorie C perd 230 euros** en moyenne par mois
- Un secrétaire administratif de **catégorie B perd 300 euros** en moyenne par mois
- Un attaché de **catégorie A perd 430 euros** en moyenne.

Même si le relèvement du minimum de traitement de la Fonction Publique est intervenu le 9 janvier dernier pour le porter à 1430,76 soit 35 centimes au dessus du SMIC, toutes les grilles salariales se trouvent fortement impactés.

L'emploi

Nous exigeons qu'un moratoire soit mis en place immédiatement sur les suppressions d'emplois envisagées et les créations de postes nécessaires partout où cela est nécessaire au bon fonctionnement des services.



Chez les OPA, le blocage des recrutements dans les services de l'Etat est inadmissible alors que les chefs de service (DIRM, VN) réclament des postes pour faire fonctionner leurs services.

L'abrogation du jour de carence

Mesure inique et inefficace mise en place sous le gouvernement Fillon, condamnée par tous les syndicats, rejetée par la majorité actuelle lorsqu'elle a été mise en place.

Socialement injuste et économiquement inefficace, cette disposition doit être purement et simplement supprimée au plus vite par le gouvernement.